

**BUREAU POUR L'ÉCHANGE ET LA DISTRIBUTION DE L'INFORMATION  
SUR LE MINI-ELEVAGE**

**B.E.D.I.M.**

**Série Information et Documentation  
Coordination : Prof. Honor. J. Hardouin**

**GUIDE TECHNIQUE D'ÉLEVAGE N° 1  
SUR**

**L'AULACODE**

**Par**

**Dr Guy Apollinaire MENSAH**

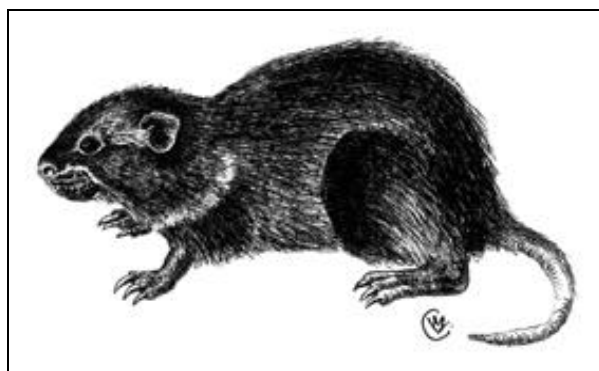
Ingénieur agronome zootechnicien

Expert en aulacodiculture

Chercheur en élevage des espèces  
animales non conventionnelles

**Marius Rodrigue Mensah EKUE**

Ingénieur agronome Aménagement et Gestion  
des Ressources naturelles et de l'Environnement



**Mars 2002**

**Editeur responsable : J. Hardouin, B.E.D.I.M, Fusagx, 5030 Gembloux**

## **LE MINI-ELEVAGE EN GENERAL**

Le concept du mini-élevage est entré dans le monde du développement rural tropical vers 1986. Ce néologisme, inspiré du "microlivestock" apparu aux U.S.A., englobe une série d'animaux de petite taille en général dont les deux principales caractéristiques sont, d'une part une utilisation traditionnelle par l'homme pour son alimentation ou pour d'autres usages, et d'autre part un approvisionnement basé sur la cueillette ou la chasse, celle-ci étant en réalité du braconnage. On peut ajouter à ces critères le fait que ces animaux sont bien connus sur les plans biologique et éthologique mais qu'ils ne font (ou ne faisaient) pas l'objet de production contrôlée par l'homme. En conséquence, ils n'apparaissent pas dans les statistiques et ne font pas l'objet d'un enseignement similaire aux autres zootechnies spéciales (bovine, ovine, caprine, porcine, aviaire ...).

Il est maintenant admis que des techniques de production peuvent être mises au point pour couvrir le cycle complet de vie de ces espèces sous le contrôle de l'homme.

Parmi les animaux pour lequel un intérêt existe, il faut citer des rongeurs (aulacodes, cricétomes, rats palmistes, athérures ..., capybaras, pacas, hutias, maras, cotias ...), les cobayes ou cochons d'Inde, des grenouilles, les escargots géants, des vers de compost, des insectes ... mais aussi, dans une moindre mesure, des serpents, les pécaris, des tortues terrestres, des oiseaux ... On admet que le mini-élevage ne comprend pas d'animaux purement aquatiques.

## **GENERALITES SUR LES AULACODES**

Le grand aulacode est sans doute l'un des gibiers les plus consommés dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara. Grâce aux résultats techniques et pratiques déjà obtenus, la vulgarisation de l'aulacodiculture en milieux réels est actuellement en cours dans tout le Bénin. Des installations expérimentales existent au Togo, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana, au Cameroun, aux Congos, au Sénégal, en Centrafrique, en Guinée Equatoriale et au Nigeria, notamment grâce à des travaux démarrés principalement au Bénin depuis bientôt une vingtaine d'années et dans d'autres pays africains depuis seulement une dizaine d'années.

Des résultats satisfaisants ont été obtenus en matière de techniques de conduite d'élevage, d'alimentation adaptée aux réalités du milieu de l'agro-aulacodiculteur, d'amélioration de la productivité aulacodivole par une nette croissance de la taille moyenne des portées (4,2 aulacodeaux/portée ou mise-bas) et du nombre moyen de mise-bas (1,8 portées/an) chez l'aulacodivole. Une meilleure maîtrise de la prévention des maladies environnementales et la mise au point de traitements des maladies ont également joué un rôle important.

## BIOLOGIE

L'aulacode appartient à l'ordre des Rongeurs, au sous-ordre des Hystricomorphes, à la superfamille des Thryonomyoidea et à la famille des Thryomyidae.

De récentes investigations ont montré qu'il n'existerait qu'un seul genre de *Thryonomys* avec deux espèces différentes : *T. swinderianus* (TEMMINCK, 1827) ou grand aulacode et *T. gregorianus* (THOMAS, 1894) ou petit aulacode. Aujourd'hui, l'aulacode n'est rencontré qu'en Afrique au sud du Sahara jusqu'au Cap en passant par le centre de la Namibie.

A part une différence en taille et en poids, le grand aulacode se différencie du petit par sa longue queue qui mesure plus que le double de la longueur de la patte arrière, et par la disposition des trois sillons sur ses incisives supérieures. Chez le grand aulacode ces trois sillons sont situés vers l'intérieur de l'incisive, laissant une large bande lisse vers l'extérieur de la dent, alors que chez le petit aulacode les sillons sont plutôt répartis d'une façon symétrique sur l'incisive.

Désigné à tort par *agouti* au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Togo et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et par *hérisson* au Gabon et dans d'autres pays de l'Afrique Centrale, l'aulacode est appelé par différents noms dans le monde :

➤ *Dans quelques langues africaines:*

- en Afrikaans : groot rietrot, rietmuis (en Afrique du Sud);
- en Baoulé: kpèma (au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire);
- en Batonu ou Baribas: gounon kpanu, gouron kpanu (au Bénin);
- en Berba: serli (au Bénin);
- en Dendi: cemu beri (au Bénin);
- en Fon, en Goun et en Mina: ho (au Bénin, au Ghana et au Togo);
- en Haoussa: gafia, gouza, guahia (au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger, au Nigeria et au Togo);
- en Kimushi: zibizi (en République Démocratique du Congo et au Congo);
- en Kizura: mondo (en République Démocratique du Congo et au Congo);
- en Kynye-Kasenga: sizi, sezi (en République Démocratique du Congo et au Congo);
- en Lingala: simbiliki, simbiriki (en République Démocratique du Congo et au Congo);
- en Swahili: ndezi, nkungusi, senji, kibondo (en Tanzanie, au Kenya et en Ethiopie);
- en Wê: Kwen (en Côte d'Ivoire);
- en Yoruba: Oya (au Bénin, au Togo et au Nigeria).

➤ *Dans quelques langues européennes:*

- en allemand : Bambusratte, Rohrratte, Grasnager;
- en anglais : grass-cutter, cutting-grass, cane-rat, marsh cane-rat, ground-hog;
- en français : aulacode, grand aulacode, «rat» des roseaux;

Le grand aulacode est le plus lourd rongeur d'Afrique après l'athérure. La longueur (tête + corps) varie entre 10 cm et 50 cm avec en plus une queue de 15 à 25 cm. Sur patte, sa hauteur varie entre 23 et 30 cm. A l'âge adulte, les femelles pèsent entre 3 et 5 kg tandis que le poids du mâle varie de 4 à 6 kg. Le pelage du grand aulacode est brun foncé moucheté de jaune et formé de poils raides et rudes ou subépineux. Le ventre, la gorge, le menton et les lèvres sont recouverts de poils blanchâtres et moins rudes. La queue est poilue et écailleuse, de couleur brun foncé et s'amincit vers l'arrière.

Le museau de l'aulacode adulte est légèrement effilé chez la femelle et un peu arrondi chez le mâle. Chez les aulacodeaux (jeunes aulacodes) nouvellement nés ou de même âge, la distance anogénitale du mâle est environ le double de celle de la femelle.

L'ovulation de l'aulacodine (aulacode femelle adulte) est provoquée par la présence du mâle. La durée de la gestation est de 5 mois environ. Il se reproduit tout au long de l'année et on enregistre par an 2 portées et 1 à 12 aulacodeaux par portée.

## PRINCIPES A RESPECTER ET METHODES D'ELEVAGE

### Reproduction

L'accouplement des aulacodes se fait entre 5 et 6 mois d'âge ou encore lorsque les femelles pèsent au moins 1,5 kg. Le mâle doit peser 0,5 kg de plus que la femelle la plus lourde du groupe de reproduction. Celui-ci est constitué généralement d'un mâle et de 4 femelles. Les aulacodes d'une famille doivent être calmes et en bonne santé. Les femelles doivent avoir approximativement mêmes poids et âges. Si on constate qu'après son introduction dans le groupe le mâle brutalise les femelles, il faut le retirer et attendre 15 jours pour le réintroduire ou le remplacer par un autre mâle. Dans ce dernier cas, il faut sortir le nouveau mâle de l'enclos avant la date probable de mise bas des femelles.

Il faut toujours éviter les accouplements entre frères et sœurs, père et filles, puis mère et fils, à cause des problèmes éventuels de consanguinité.

Pour savoir si les femelles sont en gestation, on pratique le TEST DE GESTATION 6 semaines après la mise au mâle. Pour le faire, la femelle est mise dans une cage de contention et les pattes arrières sont légèrement écartées. Puis un coton tige mesurant environ 4,5 cm est introduit lentement dans le vagin de la femelle en le faisant tourner toujours dans le même sens entre les doigts jusqu'au 3/4 de sa longueur. Lorsque le coton tige est retiré du vagin, la couleur blanche transparente indique que la femelle n'est pas gestante. Si la couleur est rouge, jaune ou marron la femelle est gestante. Le mâle est laissé en permanence au côté des femelles pour avoir 2 mises bas par an avec souvent 4 à 6 aulacodeaux en moyenne par mise bas.

Après la mise bas, les petits sont séparés de leur mère à 1 mois d'âge et répartis par sexe.

Il est conseillé de remplacer par de jeunes aulacodes les adultes (malades, stériles, agressifs, vieux,...) qui ne se reproduisent plus bien.

Parmi les conseils pratiques pour la conduite de l'élevage, celui-ci doit toujours être intégré dans une exploitation agricole afin de bénéficier de tous les effets positifs de l'association agriculture-élevage. Le succès de l'élevage nécessite beaucoup de rigueur : nettoyage et entretien quotidien, inspection quotidienne de tout le cheptel, développement de réflexes conditionnés chez les aulacodes en faisant toutes les opérations de routine à des heures fixes, récolte d'au moins 3 types de fourrages verts à sécher d'abord pendant 12 heures, renouvellement périodique du morceau de bois ou os ou tout autre matériau mis à la disposition des aulacodes pour auto-usure de leurs incisives, contrôle effectif et régulier de l'élevage par l'aulacodiculteur lui-même ou des membres de sa famille, réduction du stress psychosocial qui est une des principales causes de mortalités accidentelles, conversation de l'éleveur avec les aulacodes dès l'entrée dans l'élevage et quel que soit le travail à y effectuer, sevrage des jeunes à 4 semaines d'âge, isolement des jeunes âgés de 4 à 5 mois en cage individuelle ou castration des mâles s'ils doivent être élevés ensemble, regroupement des jeunes femelles (aulacodinettes) aussitôt sevrées afin d'éviter les batailles entre femelles.

La contention de l'aulacode pendant un temps assez bref est assurée manuellement et trois méthodes sont possibles : 1. saisir l'animal presque à la base de la queue, soulever son train postérieur pour que seules les pattes antérieures reposent sur le plancher puis lentement avec précaution le soulever totalement du sol en veillant à ce qu'il ne se retourne pas sur lui-même car dans ce cas la queue peut se désarticuler et se rompre ; 2. saisir la région lombaire de l'aulacode en se servant du pouce et de l'index comme une pince. Cette contention valable pour un aulacode de moins de 2,5 kg le paralyse complètement. Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'extrême nécessité (aulacode farouche ou sans queue) car lorsqu'elle se prolonge quelques minutes les aulacodes peuvent succomber ; 3. saisir l'aulacode simultanément avec les 2 mains: l'une à la base du cou et l'autre sur le train postérieur. Dans tous les cas, il faut éviter de prendre les aulacodes lourds par la queue, de garder plus de 2 minutes l'aulacode saisi selon la deuxième méthode (pouce/index) et de serrer trop fortement l'aulacode ou de l'appuyer maladroitement et brutalement contre le plancher de sa cage ou de son enclos lorsqu'on le saisit avec les 2 mains.

L'inspection quotidienne du cheptel repose sur l'attitude des animaux (calmes et groupés), leur pelage (luisant), la consommation d'aliments et d'eau et l'aspect des excréments. Si les crottes ont la forme d'un grain de café avec un sillon médian caractéristique, elles sont normales = bonne digestion. Si le sillon médian disparaît, il faut surveiller la quantité du concentré donné et habituellement la réduire. Les aliments secs seront distribués 2-3 heures après l'apport de fourrages verts, et un nettoyage sera effectué tous les jours, y compris les déchets de la veille. Le matériel sera lavé au moins une fois par semaine, et les locaux désinfectés chaque mois. Des vitamines et des compléments minéraux seront donnés tous les 15 jours. Tous les événements seront notés avec les résultats (date, poids, sexes, observations, etc.)

## INFRASTRUCTURES

Les bâtiments (aulacoderie) et les enclos et cages (aulacodères) sont de préférence construits avec les matériaux locaux disponibles. Les murs peuvent comporter des grillages. Une toiture en paille, tôles ou tuiles convient.

Le plus important dans les modèles de bâtiments/enclos est de tenir compte des habitudes de construction des habitats humains dans la région et d'adapter l'aulacoderie aux conditions du milieu et aux capacités financières de l'aulacodiculteur. La porte d'entrée de l'aulacoderie doit s'ouvrir vers l'intérieur pour permettre de contenir d'éventuels aulacodes échappés de leur aulacodère.

Un modèle diffusé au Bénin est basé sur: longueur 8,72 m, largeur 4,95 m, hauteur sous plafond 3,00 m et sous pignon 4,20 m avec 48 enclos à double compartiment (4 batteries de 3 enclos à 4 étages) et 40 cages individuelles (2 batteries de 5 cages à 4 étages).

L'élevage au sol en enclos comporte deux compartiments avec un trou carré de 20 cm de côté percé dans le mur médian pour le passage des aulacodes d'un compartiment à l'autre. L'élevage en cages hors-sol comporte des cages non-compartimentées. Les dimensions intérieures des aulacodères sont ce qui suit :

	Enclos à deux compartiments	Cages individuelles	Portillons
Longueur :	1,00 m par compartiment	0,70 m	0,40 m
Largeur :	0,70 m à 1,00 m	0,50 m	0,30 m
Hauteur :	0,40 m	0,40 m	
Epaisseur dalle :	3 cm	0,03 m	

Il faut pour un groupe d'aulacodes reproducteurs composé d'un aulacodin (aulacode mâle adulte) et 4 aulacodines : 1,60 à 2,00 m<sup>2</sup> de surface et 0,64 à 0,80 m<sup>3</sup> de volume.

L'intérieur de l'aulacodère doit être obligatoirement crépi sinon les aulacodes rongent les murs. Sur les murs latéraux sont percés des trous d'aération. Les portillons d'entrée sont entièrement métalliques et construits avec 12 barres de fer lisses de 6 mm de diamètre espacées de 2,5 cm et disposées verticalement, sans barres horizontales.

Le reste du matériel d'élevage comprend 3 abreuvoirs et mangeoires (simples canaris lestés à la base), râteliers pour le fourrage, cage de contention (cylindrique ou parallélépipédique).

Le transport des aulacodes doit se faire à l'aide de cage ou caisse de transport. Pour 5 subadultes : longueur 85 cm, largeur 40 cm et hauteur 15 cm, divisée en cinq compartiments identiques de largeur 17 cm.

## ALIMENTATION

Les aliments consommés par l'aulacode en captivité, tant à l'état frais qu'à l'état sec sont entre autres : plantes et grains de graminées sauvages ou cultivées, folioles sèches de *Leucaena leucocephala*, de *Moringa oleifera* et de *Gliricidia sepium* jusqu'à 8 % ms dans la ration, légumineuses herbacées et à graines, racines et tubercules, fruits verts ou sucrés et frais, moelles de couronnes de palmier, de cocotier, de bananier et d'ananas, écorces de certains arbres, sous-produits agricoles ou agro-industriels et de transformation agro-artisanale, déchets de maraîchage, restes de cuisine, ...

Les aulacodes apprécient la papaye verte et le tronc de papayer, les rejets de bambou de Chine, les feuilles et couronnes d'ananas et les compléments alimentaires tels que les cossettes de manioc, la patate, l'igname, le taro, les épiluchures et déchets de manioc et tubercules, les grains de céréales (maïs, sorgho, mil, riz), le pain sec, le son de maïs et de sorgho, les tourteaux d'arachide et de palmiste, les gousses et les fanes séchées d'arachide et de niébé, la poudre des coquilles d'huîtres ou d'escargots ou d'œufs d'oiseaux et des os d'animaux brûlés et calcinés, du sel de cuisine, les sous-produits agricoles et agro-industriels, le son de blé, la drêche de brasserie, les brisures de riz et de blé, ...

On ne doit jamais donner du manioc amer aux aulacodes ni du manioc frais aux aulacodes en reproduction.

## **PATHOLOGIE ORDINAIRE**

La pharmacie vétérinaire comportera de l'alcool iodé, du coton hydrophile, de la glycérine iodée, des désinfectants intestinaux, des déparasitants, du charbon végétal, de la cendre végétale, des antibiotiques à large spectre, des sulfamides, de la poudre antiseptique (ektogan, exoseptoplix), etc..

La pathologie de l'aulacode en captivité comprend des maladies internes non contagieuses (affections du tube digestif, des systèmes nerveux et respiratoire, du système cardiovasculaire, affections dues à des carences alimentaires, néphropathies), des maladies parasitaires (parasites externes et internes), des maladies infectieuses (pneumonies, abcès, ...), des traumatismes (y compris la mauvaise usure des incisives) et des cas de dystocie.

### **Traitement des maladies rencontrées chez l'aulacode**

La prophylaxie hygiénique en aulacodiculture est analogue à celle usitée dans tout élevage de petites espèces animales. On peut aussi avoir recours à la séro-immunisation et la vaccination contre les clostridies et procéder à des déparasitages. L'antibiotique chlorhydrate de lincomycine monohydrate (lincocine ND) et l'anthelminthique mebendazole (vermox ND) ne sont cependant pas tolérés par l'aulacode.

L'utilisation de plantes locales à des fins médicales est parfois possible : graines de papaye mûres et tranches de bulbe d'ail dans le traitement des parasitoses gastro-intestinales chez l'aulacode, *Vernonia amygdaline* et *Chenopodium ambrioides* contre la coccidiose intestinale, feuilles de l'arbre *Crateava religiosa* contre des abcès et autres affections microbiennes, feuilles de néré (*Parkia biglobosa*) dans le traitement des ectoparasitoses, charbon végétal, huile de palme ou miel comme antidote dans le cas d'intoxication alimentaire ou médicamenteuse, huile de vidange ou pétrole pour faire fuir les insectes envahissants, eau citronnée et sucrée légèrement avec du miel comme tonifiant, eau citronnée pour le lavage intestinal, cendre végétale comme désinfectant, mélange d'huile de palme et de poudre de poils d'aulacode incinérés pour badigeonner les plaies, etc.

## **TECHNIQUES D'EMPLOI**

L'aulacode est le rare gibier dont la viande n'est frappée par aucun tabou ou interdit alimentaire dans les coutumes ouest-africaines. Tout est mangé sur cet animal sauf les poils qui ont néanmoins des utilisations.

Même les fèces de l'aulacode prélevées directement dans le tractus digestif (dans les intestins et le cæcum) servent à l'assaisonnement des sauces dans certaines cuisines ouest-africaines.

L'aulacode est vendu frais en entier ; sa viande fraîche découpée est souvent offerte aux voyageurs au bord des grands axes routiers et dans les principales gares ferroviaires et routières.

Après son abattage, l'aulacode est épilé par trempage dans l'eau chaude, application de la cendre végétale sur la peau et brûlage direct des poils au feu de bois ou de charbon. L'aulacode est ensuite éviscéré et la viande ainsi obtenue est traitée différemment : soit fumée ou boucanée par les méthodes classiques traditionnelles, soit bouillie à l'eau puis frite dans l'huile. L'« Akpessè » est de la viande d'aulacode bouillie, frite et découpée en morceaux accompagnée d'une sauce alourdie avec des excréments d'aulacodes provenant du gros intestin.

## ADRESSES UTILES

- Projet Promotion de l'Élevage d'aulacodes (PPEAu) à Godomey – 08 B.P. 1132 – Cotonou – Bénin – Tél. (229) 35 01 34 – Fax (229) 35 05 36 – E-mail : [aulacode.benin@intnet.bj](mailto:aulacode.benin@intnet.bj).
- Programme Elevage des Espèces Animales non Conventionnelles de l'Unité de Recherches Zootechnique et Vétérinaire de l'Institut des Recherches Agricoles du Bénin à Agonkanmey/Bénin (PEEANC 01 B.P. 884 – Cotonou – Bénin – Tél. (229) 30 02 64 – Fax (229) 30 07 36 / 30 37 70 – e-mail : [inrabdg3@bow.intnet.bj](mailto:inrabdg3@bow.intnet.bj) / [inrabdg4@bow.intnet.bj](mailto:inrabdg4@bow.intnet.bj).
- Centre expérimental d'Élevage Spécial : Lapin et Aulacode - B.P. 238 – Kpalimé – Togo – S/C Tél. (228) 41 01 02 – Route Missahoé, de Monsieur B. M. GBIKPI.
- Aulacodiculture du Centre SONGHAI – B.P. 597 – Porto Novo – Bénin – Tél. (++229) 22 50 92 – Fax (++229) 22 20 50).
- Aulacodiculture du Projet Développement au Gabon de l'Élevage du Gibier (ex Projet Elevage de Petit Gibier au Gabon) – B.P. 9129 – Libreville, Gabon. Tél. – Fax (++241) 76 04 22 – e-mail : [vsfgab2@internet.com](mailto:vsfgab2@internet.com).
- Aulacodiculture Expérimentale de l'École de Faune et des Aires Protégées – B.P. 557 – Bouaflé – Tél. (++225) 68 92 60 – Route de Daloa, Côte d'Ivoire.
- Aulacodiculture Centrale et d'Expérimentation de Bouaké (ACEB) – 01 B.P. 764 – Bouaké, Côte d'Ivoire– Tél. : (225) 31 63 24 14/ 07 90 75 18 – Fax (225) 31 65 39 54 – e-mail : [pacil@africaonline.co.ci](mailto:pacil@africaonline.co.ci).

## DOCUMENTATION : POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTER

1. EMVT-CIRAD (1992) : L'élevage de l'aulacode. Fiches techniques d'élevage tropical. Productions animales. Ministère de la Coopération et du Développement. Maisons Alfort. N° 2, 10 p..
2. JORI F. et JEAN MARIE NOËL (1996) : Guide pratique d'élevage d'aulacodes au Gabon. VSF/Coopération Française. 64 p..
3. MENSAH G. A. (1991) : Manuel d'Aulacodiculture (Elevage d'aulacode) - Edition préliminaire - Cotonou/BÉNIN - 50 p..
4. MENSAH G. A. (1998) : Note technique sur l'aulacodiculture. Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales en Région Centre-Nord, Bouaké, Côte d'Ivoire, 156 p..
5. PROJET BÉNINO-ALLEMAND D'AULACODICULTURE (1992) : Actes 1ère conférence internationale sur l'aulacodiculture: Acquis et perspectives. Cotonou/Bénin, 226 p..
6. PROJET DEVELOPPEMENT AU GABON DE L'ELEVAGE DU GIBIER (2000) : Actes Séminaire international sur l'élevage intensif de gibier à but alimentaire. Libreville, Gabon, 23-24 Mai 2000, 281 p..
7. SCHRAGE R. et YEWADAN L.T. (1995) : Abrégé d'aulacodiculture. Schriftenreihe der GTZ, N° 251, 103 p.
8. SOULE A. A. et DUROJAYE A. (2000) : La Pratique Facile de L'Élevage d'Aulacodes au Bénin. ABEA et PAGER, 11 p.
9. VAN de VELDE M. (1991) : Elevage d'aulacodes au Zaïre. Publication du Service Agricole N° 27, Min. Aff. Etr., D.G.C.I., Bibliothèque, 6 rue Bréderode, B-1000 Bruxelles - Belgique - 90 p.

## Bureau pour l'Échange et la Distribution de l'Information sur le Mini-élevage B.E.D.I.M.

Association internationale de droit belge; statuts autorisés et publiés sous le n° 26962/96 aux Annexes du Moniteur Belge du 12.12.1996, 14 835-14 837.

### Conseil d'administration

**Président:** Prof. Honoraire Dr Ir J. Hardouin c/o <[goorickx.m@fsagx.ac.be](mailto:goorickx.m@fsagx.ac.be)>

**Secrétaire :** Dr E. Thys <[ethys@itg.be](mailto:ethys@itg.be)>

**Trésorière:** Mme M.-J. Desmet-Willems

**Membres :**

**Documentation :** Mme A. Roubinkova <[roubinkova.a@fsagx.ac.be](mailto:roubinkova.a@fsagx.ac.be)>

**Préservation de la biodiversité :** M. A. Guissart <[aguiss@tiscalinet](mailto:aguiss@tiscalinet)>

**Correspondant pour les pays hispanophones et lusophones**

**Dr F. Jori** <[ferran.jori@cirad.fr](mailto:ferran.jori@cirad.fr)>

### Secrétariat technique

a) c/o Centre de documentation/Bibliothèque, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, Passage des Déportés 2 ; B-5030 Gembloux, Belgique.

**Correspondance ordinaire :** Att. Mme Muriel Goorickx <[goorickx.m@fsagx.ac.be](mailto:goorickx.m@fsagx.ac.be)>

**Fax :** 00-32-81-61 45 44.

b) Adresse postale : BEDIM/Zoologie ;Faculté universitaire des Sciences agronomiques, Passage des Déportés 2 ; B-5030 Gembloux, Belgique

### Services financiers

a) **Paielements à partir de comptes existant en Belgique:**

**Banque CGER/FORTIS à Bruxelles, compte 001-2949595-95 de B.E.D.I.M.**

b) **Paielements à partir de l'étranger ou de la Belgique:**

**Banque de la Poste à Bruxelles, compte 000-0574065-19 de B.E.D.I.M.**

c) **Mandats postaux internationaux en EUR au nom de B.E.D.I.M.**

**Site Web :** [HTTP://WWW.BEDIM.FSAGX.AC.BE](http://www.bedim.fsagx.ac.be)

### Guides techniques d'élevage

Les Guides sont gratuits, à titre de promotion et pour une durée limitée. Une demande écrite doit être envoyée au secrétariat de B.E.D.I.M. Un seul Guide sera fourni par envoi postal ou par e-mail.

### *Liste des Guides Techniques d'Elevage disponibles (Avril 2002)*

N° 1	Mensah G.A. <i>et al.</i>	Aulacodes <i>Thryonomys</i>	Mars 2002
N° 2	Codjia J.T.C. <i>et al.</i>	Escargots <i>Achatinidae</i>	Mars 2002
N° 3	Hardouin J.	Grenouilles <i>Rana sp</i>	Décembre 2000
N° 4	Cicogna M.	Cobayes <i>Cavia porcellus</i>	Décembre 2000
N° 5	Edderai D.	Athérures <i>Atherurus africanus</i>	Décembre 2000
N° 6	Hellebaut F.	Vers de compost <i>Perionyx</i>	Décembre 2001
N° 7	Hardouin <i>et al.</i>	Asticots <i>Musca domestica</i>	Mai 2001
N° 8	Malekani J.M.	Cricétomes <i>Cricetomys</i>	Mai 2001



